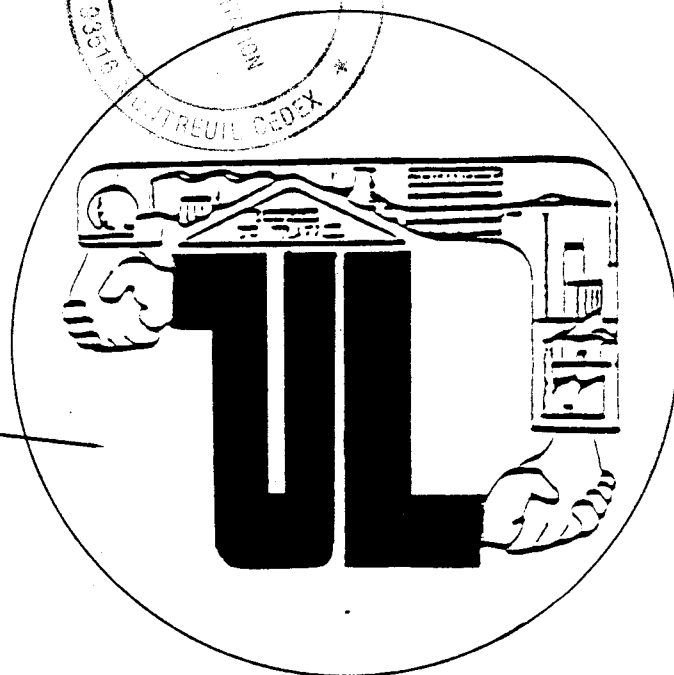


**EN DIRECT  
avec les**



## **sommaire**

***Reconquérir et conquérir les forces organisées qui nous sont nécessaires dans les entreprises.***

- Plus que jamais priorité pour notre plan de reconquête ..... 1
- Aider chaque syndicat, section syndicale, base organisée à concrétiser chacun des objectifs vitaux du plan de travail confédéral ..... 3
- La visite systématique des bases organisées au centre de l'animation des trois mois par l'Union locale .... 4
- Les zones industrielles sont des réservoirs de nouveaux syndiqués ..... 5

***Les unions locales sont les centres d'animation de cette bataille prioritaire et vitale.***

## Plus que jamais priorité pour notre plan de reconquête

*Le Comité confédéral national qui s'est réuni les 23 et 24 avril confirme avec force le travail de reconquête à l'entreprise que le 42<sup>e</sup> Congrès s'est fixé, comme une priorité, non seulement pour les trois mois, mais durablement avec la fonction revendicative comme raison d'être fondamentale de l'organisation syndicale. C'est donc à un rythme soutenu que de haut en bas, nous entendons ancrer une démarche jusqu'à en faire le style de vie de toute la C.G.T., de la plus petite section syndicale au plus « gros » syndicat, de la direction de syndicat à la direction confédérale. Toutes les structures de la C.G.T. sont concernées et agissent dans la complémentarité pour parvenir au plus vite à avoir des syndicats et sections syndicales C.G.T. fortes et revendicatives permettant de créer les rapports de force nécessaires au niveau des entreprises. Parce qu'elles sont à proximité des entreprises, qu'elles ont une rapidité et une qualité d'intervention qui leur donne une grande efficacité, les **unions locales** représentent pour toute notre C.G.T., des lieux privilégiés où peuvent converger le maximum de forces militantes, pour organiser et impulser efficacement cette bataille. C'est tout le sens du dispositif confédéral qui met tous les membres du B.C. et les secrétaires généraux de fédérations en contact avec 260 unions locales.*

### TOUTES LES UNIONS LOCALES DANS LA BATAILLE

Dans 457 U.L., il y a eu des visites d'entreprises et des assemblées regroupant les directions de syndicats.

- 158 U.L. ont eu la participation d'un membre du B.C. ou secrétaire général de fédération. Au cours de ces initiatives confédérales, 211 visites de syndicats ont été effectuées, 982 bases organisées ont été réunies et 2 548 militants responsables.

- Avec le concours des U.D., 314 U.L. ont tenu leur initiative et regroupé 2 953 bases organisées.

Il est bien évident qu'il reste encore beaucoup à faire pour que partout l'engagement militant soit au niveau nécessaire et sans tarder.

Mais déjà, au terme du premier mois et à l'examen des informations réciproques qui sont échangées, il s'en dégage des enseignements utiles et enrichissants à bien des égards :

- la présence d'un membre du B.C. est nouvelle, elle a été bien reçue et a été incitative pour en faire autant dans les U.L. et les entreprises ;
- nous avons beaucoup progressé sur la connaissance exacte du terrain, mais il reste beaucoup à faire pour aller au plus près des travailleurs ;
- les débats dans les entreprises et les U.L. ont été de bonne qualité, manifestant un accord géné-

ral avec la nécessité de mieux s'occuper de l'organisation et de la vie syndicale ;

- quand les cahiers de revendications disparaissent les gens ont l'impression qu'on ne s'occupe plus d'eux, plus rien n'aboutit ;

- l'organisation syndicale, trop souvent, est réduite à l'activité d'élu, ce qui conduit dans les discussions à encore trop de routine, beaucoup de généralités et peu de mesures concrètes sur le terrain. Dans ces conditions, les contacts avec les syndiqués sont réduits, parfois inexistant ;

- Toutes les visites d'entreprises en témoignent, il n'y a pas d'hostilité envers la C.G.T., mais se pose le problème du contact permanent avec les travailleurs et la forme d'organisation pour y parvenir : une direction syndicale, des syndiqués agissants.

Enfin, nous pouvons dire qu'au cours de ce mois d'avril, il y a eu un rapprochement réel syndicats-U.L., ce qui est la conséquence d'une pratique plus intense des visites systématiques, et doit déboucher sur une participation plus effective des militants à la vie de l'U.L., tout en améliorant le fonctionnement des instances de direction dans les syndicats.

## DES PREMIERS RÉSULTATS CONCRETS

Si la réflexion sur la syndicalisation s'est engagée et se poursuit souvent en profondeur, et la qualité des contacts s'est améliorée, les objectifs des trois mois se sont concrétisés et précisés pour bon nombre.

**Des centaines de bases organisées et des dizaines d'U.L. donnent des chiffres précis, d'autres font part des objectifs de reconquête qu'elles se sont fixés, et des dispositions d'organisation qu'elles ont prises pour y parvenir.**

### • Adhésions et bases nouvelles

L'U.L. de Roubaix (59) organise une journée de parrainage le 6 mai vers les entreprises inorganisées.

Au cours de la visite de 4 bases organisées de la bonneterie, 19 adhésions.

L'U.L. d'Aulnay (93) a réalisé 29 adhésions dans le courant du mois d'avril et l'objectif d'ici à fin juin : 180.

L'U.L. de Berck (62) aide l'hôpital Maritime (320 salariés, 48 syndiqués) à tenir son plan de travail qui porte sur les visites régulières des services et réunion de la direction syndicale pour suivre.

A l'hôpital de l'U.L. de Colombes, décision prise de faire une journée de renforcement par mois, diffusion de 5 V.O. par semaine, mise en place de collecteurs.

### • Les timbres F.N.I.

Sur l'U.L. de Toulouse-Centre, 28 syndicats ont atteint, voire dépassé, les effectifs 85.

Au cours de l'initiative confédérale, l'U.L. de Drancy (93) a visité les cheminots (atelier et voies), les communaux, les H.L.M. Résultat : 17 F.N.I. placés, des règlements de cotisations, création de 2 postes V.O. et diffusion militante de 10 numéros. 50 militants ont participé à l'assemblée, du « jamais vu ».

L'U.L. de Montereau (77) est à 118 %, l'U.L. d'Evreux (27) à 76 %, l'U.L. de Béziers (34) à 79,93 %, l'U.L. de Villejuif (94) à 95 %, l'U.L. de Toulon (83) à 77 %, l'U.L. de Saint-Ouen-l'Aumône (95) à 94,80 %.

### • La création de postes de « V.O. »

L'U.L. du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris s'est fixé la mise en place de 36 postes (4 actuellement), l'U.L. de Nice-Centre 15 postes (2 actuellement), l'U.L. de Montauban 10 postes (1 actuellement), l'U.L. de La Courneuve 15 postes (2 actuellement), l'U.L. d'Evreux 15 postes (3 actuellement).

Au cours des journées dans les U.L., de nombreux postes ont été créés, ainsi qu'« Antoinette », 215 nouveaux postes ont été créés au cours du mois d'avril, avec 1100 V.O. autant en un mois qu'en trois mois.

## IL FAUT Y DONNER DES SUITES

Oui, le bilan d'ensemble démontre que les objectifs que nous nous sommes fixés pour le mois de juin sont parfaitement accessibles.

a) L'initiative confédérale a apporté un style nouveau sur la manière d'aborder des problèmes qui le sont insuffisamment et qui doivent trouver une suite favorable, en emportant la conviction de tous sur cette grande question de la syndicalisation.

De très nombreuses U.L. ont pris des dispositions pour voir toutes les bases organisées absentes des assemblées qui se sont tenues.

Ces exemples doivent être suivis de tous.

b) Il y a une volonté d'atteindre et de dépasser même les 100 % **pour fin juin** au plus tard. C'est le cas de Lyon 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, Créteil, Champigny, etc.

L'U.L. de Roubaix s'est fixé une répartition de bases organisées au sein de l'U.L. pour atteindre les 100 % pour toutes en juin.

Elle fera un rendez-vous des secrétaires de syndicats et des trésoriers dans la première quinzaine de juin.

Pendant trois mois, l'U.L. de Saint-Dizier (52) fera un point toutes les semaines.

c) La mise en place d'un plan de visites systématiques par la réalisation du plan de travail est prévu par l'U.L. de Brive qui rayonne sur 25 000 salariés et à 60 bases organisées sur son territoire.

Actuellement, l'U.L. n'a de contact systématique qu'avec 31 et seules 16 d'entre elles ont réglé des cotisations 86.

A l'U.L. du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, sur 12 membres du bureau, 9 sont impliqués dans les visites. En six mois, l'U.L. de Melun (77) a visité 80 % de ses bases (52 au total).

L'U.L. de Charleville-Mézières (8) prend des dispositions pour voir les 21 absentes. Elle se fixe 83 adhésions à réaliser d'ici à fin juin et la création de 8 postes V.O., le parrainage de 3 entreprises. Les premier et troisième jeudis de chaque mois elle fera le point en réunion de bureau.

Enfin, plusieurs U.L. nous font parvenir leurs objectifs de visites pour le mois de mai et le nombre de syndicats ou sections syndicales qui se sont fixés des objectifs concrets de création de centres de V.O., de mise en place de collecteurs, d'adhésions.

Cette démarche conquérante doit être imprimée partout.

## Aider chaque syndicat, section syndicale, base organisée à concrétiser chacun des objectifs

La visite des syndicats est l'occasion pour la direction de l'U.L. de faire le point avec la direction du syndicat.

En fait, cela consiste à aider le syndicat à faire un examen approfondi :

- de son état de santé ;
- sur son activité revendicative, et des liens avec les salariés ;
- sur ses conceptions de direction, de ses méthodes de travail.

### LE BILAN DE SANTÉ DU SYNDICAT

Prendre le temps nécessaire pour faire le point de la situation des cartes, des cotisations, de la diffusion de la « V.O. », d'« Antoinette », est loin d'être superflu.

C'est d'abord le moyen de détecter les insuffisances, d'examiner les difficultés et prendre en conséquence les dispositions d'urgence, à savoir :

- plan de relancement des cartes non remises, de collectage des cotisations ou de diffusion de la presse confédérale ;
- mise en place de collecteurs et de diffuseurs avec organisation de tournées dans les ateliers, bureaux, avec la contribution des membres de la C.E. du syndicat ;
- rendez-vous hebdomadaire pour faire le point et prendre les initiatives nécessaires pour la semaine suivante.

C'est aussi déboucher sur un examen minutieux de l'activité revendicative du syndicat.

### L'ACTION REVENDICATIVE DE MASSE DU SYNDICAT

Bien souvent les problèmes du renforcement sont dus, pour une grande part, à une insuffisance de liens avec les salariés, les syndiqués, au fait que la défense de leurs intérêts matériels et moraux sont mal ou pas pris en compte.

C'est là que doit intervenir la mise en place et la généralisation des cahiers de revendications comme un moyen de contact de masse et sur cette base assurer les tournées systématiques des ateliers, des services, des bureaux, des chantiers.

### LA QUALITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA DIRECTION DU SYNDICAT

Comme il n'y a pas spontanéité dans la démarche revendicative souhaitée et le renforcement de la C.G.T., tout doit être organisé en conséquence.

Raison pour laquelle il est bon de veiller à la tenue régulière des organismes de direction (bureau, C.E.), à la réunion mensuelle des syndiqués et au congrès annuel du syndicat.

Enfin, veiller à ce que la répartition des tâches à la direction du syndicat repose bien sur les créneaux essentiels :

- la lutte : un responsable au cahier de revendications ;
- le renforcement : le secrétaire à l'organisation ;
- la bataille des idées : le diffuseur de la V.O. et d'Antoinette ;
- les cotisations : le trésorier avec son réseau de collecteurs.

### DE NOMBREUX EXEMPLES ATTESTENT DES POSSIBILITÉS ET DES RÉSULTATS D'UNE BONNE ACTIVITÉ REVENDICATIVE AU QUOTIDIEN

**U.L. de Montluçon :** chez Dunlop, de nombreuses adhésions ont été réalisées à la suite de tournées d'ateliers qui ont conduit, cahiers de revendications en main, à la collecte de 400 revendications.

**U.L. de Vitry :** 15 adhésions réalisées chez les communaux à la suite de tournées d'ateliers.

**U.L. de Perpignan :** 15 adhésions réalisées à l'hôpital sur décision du syndicat de consacrer la moitié du temps des délégués à la visite des services.

## COMMENT DIRIGER UN SYNDICAT ?

*Le Secteur organisation confédéral dispose d'une plaquette « le Secrétaire à l'organisation », n° 352, janvier 1984, intitulé le syndicat, sa direction, son fonctionnement, qui aidera utilement chaque Union locale à organiser des journées de travail avec les secrétaires généraux de syndicats, sur ce thème.*



## **Les zones industrielles sont des réservoirs de nouveaux syndiqués**

Chacun a en mémoire les 280 collectifs de Z.I. mis en place à l'occasion des élections Sécurité sociale de 1983. Ils ont permis de mener une campagne de masse en direction de plusieurs milliers d'entreprises dépourvues de syndicats C.G.T. et ainsi de faire connaître les positions de la C.G.T. et gagner des voix nécessaires, au regard de l'enjeu de ces élections.

Plus de deux années après, cet effort des U.D., des U.S., des fédérations et de la confédération pour occuper le terrain de ces immenses et nombreuses zones d'activité est toujours nécessaire.

Une telle démarche de l'ensemble des structures a été décidée par le 42<sup>e</sup> Congrès, elle s'inscrit pleinement dans le plan de reconquête auquel nous nous sommes atelés.

Ces Z.I., résultat d'énormes mutations intervenues à grande échelle doivent être prises à bras le corps pour élargir notre champ de syndicalisation, créer des centaines de bases nouvelles et ainsi multiplier nos forces organisées.

### **AVEC LES BSES ORGANISÉES EXISTANTES, IL EST POSSIBLE DE GAGNER AUTOUR DE SOI**

A l'aide des informations qui nous parviennent des U.D. et des U.L., nous disposons de chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

Une étude portant sur les éléments fournis par 30 départements nous donne 766 061 salariés avec une proportion de 10 % de bases organisées et 5 % de salariés syndiqués à la C.G.T.

Les possibilités de renforcement sont donc énormes à condition d'apporter un très grand soin à la visite des syndicats et d'organiser les parrainages qui permettront de jeter les bases de l'implantation C.G.T.

### **LES COLLECTIFS DE Z.I. SONT DES OUTILS EFFICACES POUR ENGAGER CE TRAVAIL**

Il ne s'agit pas de mettre en place une structure pour une structure. L'U.L. ou l'U.D. doit se donner les moyens d'investir efficacement ce terrain et durablement en débouchant lorsque les conditions sont créées sur des antennes ou des U.L. de zones.

La connaissance précise des ou de la Z.I. qui sont sur le territoire de l'U.L. est le premier travail à effectuer. Le nombre de salariés qui y sont concentrés, les forces organisées qui existent, l'organisation paronale, sont des éléments de connaissance qui provoquent un premier déclic qui est à l'origine des dispositions d'organisation que prend ensuite l'U.L. ou l'U.D. pour construire.

Actuellement, 871 Z.I. sont identifiées par la confédération et se trouvent sur le territoire d'une U.L., cela concerne 287 191 salariés et 3 440 entreprises pour 391 bases organisées et 10 483 syndiqués.

Toutes ces U.L. peuvent donc travailler concrètement sur plus de 800 zones.

Les forces, nous les avons, il s'agit de prendre réellement en compte ces entités nouvelles et la lutte de classe qui s'y mène et d'agir en conséquence.